

**Agro  
Campus  
Dijon**

CFPPA Dijon  
Quetigny



FICHE RNCP 15156

## BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE TRAVAUX DES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS



ENSEIGNEMENT AGRICOLE  
**L'AVENTURE  
DU VIVANT**  
RÉVÈLE TON TALENT



### VOLUMES D'ACTIVITÉS

En moyenne 160 stagiaires en formations longues et plus de 500 dans le cadre des formations courtes.



### DES SECTEURS QUI RECRUTENT

Durant la période 2020 - 2022, 78% des apprenants ont trouvé un emploi dans les 3 mois suivants leur formation.



### ÉQUIPES À L'ÉCOUTE

Une équipe engagée dans la réussite de ses apprenants, avec entretiens et bilans réguliers.

### OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Le salarié du paysage connaît la biologie des végétaux, leurs ennemis, leurs pathologies ainsi que les moyens de lutte et les auxiliaires. Il réalise les travaux d'entretien et de création paysagère. Il conduit les engins utilisés sur les chantiers et s'adapte aux évolutions technologiques et réglementaires.

La diversité de ces connaissances et compétences lui permettent d'être un parfait généraliste du paysage et de pouvoir intégrer différents emplois : entreprises du paysage, équipes des services techniques espaces verts, entreprise de distribution à destination des professionnels du paysage, jardineries...

### LES PRÉREQUIS

- Être âgé d'au moins 18 ans et être libre de tout engagement.
- Faire valider votre projet professionnel lors d'un entretien de recrutement auprès de notre équipe.
- Faire valider votre projet professionnel par un prescripteur.

Le diplôme sera délivré en fin de formation en justifiant d'au moins 12 mois d'activité professionnelle à temps plein et de la validation de l'ensemble de vos modules.

### UNE FORMATION QUI S'ADAPTE AUX BESOINS

Les Unités Capitalisables d'Adaptation Régionale ou à l'Emploi sont élaborées par l'établissement en partenariat avec les professionnels en ayant pour objectifs :

- De permettre une adaptation de la formation au territoire et au contexte de l'établissement.
- D'ouvrir la formation dans des domaines reflétant la diversité des activités et des fonctions pour répondre au mieux aux besoins des professionnels et aux attentes de la clientèle.
- En cas de validation partielle du diplôme, vous avez jusqu'à 5 ans pour valider les UC manquants.

DO\_AI\_01\_PLAQUETTE BPA TAP\_092023

# QU'APPREND-T-ON EN BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE TRAVAUX DES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS ?

Le BPA TAP est un diplôme de niveau 3. Il a pour objectif de former des ouvriers qualifiés capables d'exécuter, à partir de directives précises du chef d'exploitation, les activités suivantes :

- Il prépare son travail dans le cadre des consignes reçues en intégrant les dispositions réglementaires, les règles de bonne conduite et le respect de la sécurité.
- Il réalise des travaux de création des espaces verts dans le respect des normes de sécurité et des réglementations en vigueur.
- Il réalise des travaux d'entretien des espaces verts et de maintenance des installations dans le respect des normes de sécurité et des réglementations en vigueur.
- Il peut réaliser l'entretien et les tailles des arbres fruitiers.
- Il réalise des travaux de constructions paysagères ou d'ouvrages paysagers dans le respect des normes de sécurité et de réglementations en vigueur.
- Il utilise les matériels et conduit les engins de chantier en conformité avec les conditions réglementaires et en assure l'entretien courant.
- Il réalise les petits travaux de terrassement.
- Il réalise des travaux de taille de formation ou d'entretien et de soins aux arbres dans le respect des normes de sécurité et des réglementations en vigueur.
- Il peut réaliser des travaux d'entretien d'espaces naturels et ruraux dans le respect des normes de sécurité et des réglementations en vigueur.



À noter : Le BPA TAP offre la possibilité de valider en parallèle de l'obtention du diplôme et pendant la formation :

- CACES R482 cat. A
- CIPP opérateur en paysage
- SST
- Permis BE (sous réserve de détenir le permis B)

## COMMENT S'ORGANISE L'ENSEIGNEMENT ?

Le BP se déroule sur une année scolaire avec 1200 heures de formation comprenant :

- 800 h en centre
- 350 h en entreprise

La formation en entreprise se déroule sur 3 périodes distinctes réparties en fonction de la saisonnalité du métier.

La formation est construite sous forme d'Unités Capitalisables (UC) et comprend :

- 3 unités capitalisables générales (UCG) dont 2 faisant l'objet d'une VAA\* (les UCG1 et UCG2 peuvent être validées par équivalence académique)
- 6 UC professionnelles (UCP)
- 2 UC techniques (UCT)
- 2 unités capitalisables d'adaptation régionale et à l'emploi (UCARE)

\*VAA : Validation des Acquis Académiques



## QUELS MÉTIERS ?

- Agent du service public
- Employé d'une entreprise du paysage
- Employé d'une entreprise de service à la personne
- Salarié en jardinerie ou en pépinière

## QUELLES POURSUITES D'ÉTUDES ?

- Certificat de spécialisation ( Elagage / Entretien de terrains de sports / Golf / Construction Paysagère / Gestions des milieux naturels)
- Brevet Professionnel Aménagement Paysager
- Bac Pro Aménagement Paysager



## LES ENSEIGNEMENTS DISPENSÉS :

Le diplôme Brevet Professionnel Agricole est délivré après l'obtention de 10 unités capitalisables évaluées via un plan d'évaluation reprenant les temps forts du métier. Les épreuves sont validées par des entretiens d'évaluation et d'explicitation reprenant des situations pratiques professionnelles réalisées sur les lieux de stages, lors des travaux pratiques ou de chantiers pédagogiques.

### Exécuter des opérations de création d'espaces verts :

Réaliser des plantations

Réaliser des engazonnements

### Exécuter des opérations d'entretien d'espaces verts :

Entretien des espaces végétalisés

Entretien des surfaces minérales et des installations

### Exécuter des opérations de minéralisation et de construction paysagère :

Réaliser des créations paysagères

Participer à la réalisation d'un système d'arrosage intégré

### Conduire et entretenir le matériel roulant :

Entretien le matériel roulant

Réaliser des travaux de terrassement

### Exécuter des travaux de prophylaxie ou de soins des végétaux :

Réaliser des opérations de protection des végétaux et appliquer des traitements

### Rechercher un emploi et s'intégrer dans une nouvelle entreprise du paysage :

Répondre à une annonce d'emploi

Conduire un entretien d'embauche

S'intégrer dans une entreprise du paysage.



## LES FINANCEMENTS :

La formation est financée par le Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté et le FSE.

En tant que demandeur d'emploi vous serez indemnisé par Pôle emploi ou l'ASP.

En tant que salarié, votre formation peut être financée par les dispositifs CPF et Transition Professionnelle, renseignez-vous auprès de nos services.



## SATISFACTION ET RÉUSSITE :

Sur notre site internet, [agro-campus-dijon/cfppa-dijon-quetigny.fr](http://agro-campus-dijon/cfppa-dijon-quetigny.fr) ou en scannant le QR Code (l'ensemble des indicateurs sont accessibles sur simple demande) :





## TECHNIQUES D'ENCADREMENT ET DE SUIVI ET OBTENTION DU DIPLÔME

- Chacune des formations est suivie par un coordonnateur et une assistante de formation attitrée.
- Des entretiens et des bilans auront lieu régulièrement pour vous guider et vous aider dans vos démarches.
- Des visites et des appels téléphoniques en entreprises permettront de faire le lien pendant vos périodes en entreprise.
- Vos jours de présence seront comptabilisés par demi-journée et un récapitulatif hebdomadaire sera réalisé puis transmis au financeur.
- Trois entretiens, en présence de vos prescripteurs, auront lieu dans le déroulé de l'année afin de vérifier votre avancement dans votre projet professionnel et vous orienter.
- Un jury organisé par DRAAF et constitué de professionnels ainsi que de formateurs d'autres CFPPA se réunira en fin de formation pour étudier votre dossier et valider votre diplôme.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

- En plus d'une équipe de formateurs expérimentés, un référent handicap peut être sollicité.
- Le centre dispose d'un ensemble d'ateliers pédagogiques adaptés à l'acquisition des compétences professionnelles propre à votre formation. En outre, vous serez amené à utiliser le pôle paysager, le tunnel de maçonnerie, l'atelier fer, la plateforme de manœuvre, ainsi que de 5 hectares d'espaces vert support des travaux pratiques.
- Notre établissement possède des aménagements spécifiques aux personnes à mobilité réduite.
- Un parcours individuel (FOAD) peut vous être proposé après entretien préalable.
- Vos formateurs en accord avec le coordonnateur, proposeront différentes modalités pédagogiques, adaptées aux compétences professionnelles, et aux besoins de la formation (webinaire, atelier, possibilité de cours à distance...).
- Une salle de restauration sur place est possible aux conditions précisées dans le livret d'accueil.

**En cas d'intérêt, veuillez nous retourner le dossier de candidature complété, accompagné d'une lettre de motivation, d'un CV.**

**Une réponse vous sera adressée dans les meilleurs délais.**

**Agro **  
**Campus  
Dijon**  
** CFPPA Dijon  
Quetigny**

### NOS COORDONNÉES :



21 Bd Olivier de Serres - BP 42 - 21801 QUETIGNY



03 80 71 80 40



cfppa.dijon-quetigny@educagri.fr



Coordinateur de la formation : frederic.bisiaux@educagri.fr

**SCANNE  
MOI**



agro-campus-dijon.fr